

Rapport d'activités 2018 du Collège vétérinaire du Grand-Duché de Luxembourg

□ Assemblée Générale 2018 :

En 2018, le Collège vétérinaire s'est réuni en Assemblée Générale en date du 6 mars 2018 dans la salle de conférence de l'Administration des Services vétérinaires, en présence de 6 membres effectifs et de 3 membres suppléants. Les deux membres manquants ont été excusés.

□ Réunions ordinaires en 2018 :

La **1^{ère} réunion** a eu lieu le 16 janvier en présence de 6 membres effectifs et de 3 membres suppléants;

La **2^{ème} réunion** a eu lieu le 13 février en présence de 3 membres effectifs et de 3 membres suppléants ;

La **3^{ème} réunion** a eu lieu le 6 mars en présence de 6 membres effectifs et de 3 membres suppléants;

La **4^{ème} réunion** a eu lieu le 10 avril en présence de 5 membres effectifs et de 2 membres suppléants;

La **5^{ème} réunion** a eu lieu le 8 mai en présence de 6 membres effectifs et de 2 membres suppléants;

La **6^{ème} réunion** a eu lieu le 19 juin en présence de 6 membres effectifs et de 1 membre suppléant;

La **7^{ème} réunion** a eu lieu le 10 juillet en présence de 5 membres effectifs et de 2 membres suppléants;

La **8^{ème} réunion** a eu lieu le 26 juillet en présence d'un membre effectif et de 2 membres suppléants;

La **9^{ème} réunion** a eu lieu le 18 septembre en présence de 5 membres effectifs et de 2 membres suppléants;

La **10^{ème} réunion** a eu lieu le 28 septembre en présence d'un membre effectif et d'un membre suppléant ;

La **11^{ème} réunion** a eu lieu le 23 octobre en présence de 5 membres effectifs et de 2 membres suppléants;

La **12^{ème} réunion** a eu lieu le 20 novembre en présence de 5 membres effectifs et de 2 membres suppléants

La **13^{ème} réunion** a eu lieu le 11 décembre en présence de 6 membres effectifs et de 3 membres suppléants

Au cours de ces réunions, le Collège vétérinaire a traité entre autres les sujets suivants :

❑ **Avis sur projets de lois et de règlements grand-ducaux**

- Projet de règlement grand-ducal portant modification des modalités d'application du règlement (CE) no 1760/2000 du Parlement européen et du Conseil du 17 juillet 2000 établissant un système d'identification et d'enregistrement des bovins et concernant l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine, tel que modifié par le règlement (UE) no 653/2014 et du règlement (CE) no 911/2004 de la Commission du 29 avril 2004 portant dispositions d'exécution du règlement (CE) no 1760/2000 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les marques auriculaires, les passeports et les registres d'exploitation
- Projet de loi relatif aux contrôles officiels des produits agricoles
- Projet de règlement grand-ducal relatif aux modalités d'application du règlement d'exécution (UE) 2015/262 de la Commission du 17 février 2015 établissant des règles conformément aux directives du Conseil 90/427/CEE et 2009/156/CE en ce qui concerne les méthodes d'identification des équidés
- Projet de loi modifiant la loi modifiée du 13 janvier 1997 relative au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés
- Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 19 mars 1993 établissant des mesures communautaires de lutte contre la maladie de Newcastle
- Projet de règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 30 mai 2018 relatif aux modalités d'application :
 - 1° du règlement (CE) n° 1760/2000 du Parlement européen et du Conseil du 17 juillet 2000 établissant un système d'identification et d'enregistrement des bovins et concernant l'étiquetage de la viande bovine et des produits à base de viande bovine, et abrogeant le règlement (CE) n° 820/97 du Conseil, tel que modifié ; et
 - 2° du règlement (CE) n° 911/2004 de la Commission du 29 avril 2004 portant dispositions d'exécution du règlement (CE) n° 1760/2000 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les marques auriculaires, les passeports et les registres d'exploitation, tel que modifié

❑ **Affaires à traiter**

En cours d'année 2018, le Collège vétérinaire a été saisi de 41 affaires relevant des domaines suivants :

- un problème entre confrères/consoeurs, il a pu être résolu;
- douze plaintes d'un client contre un vétérinaire, dont huit ont pu être clôturées ;
- cinq problèmes de sites internet/documents officiels vétérinaires non conformes, quatre ont déjà été mis en conformité ;
- six demandes d'avis/conseil de confrères/consoeurs, tous ont été rendus ;
- cinq demandes d'approbation de dénomination de domicile professionnel ; toutes les dénominations ont pu être approuvées ;
- deux demandes d'autorisation pour ouverture d'un cabinet vétérinaire mobile ; les deux autorisations ont pu être fournies ;
- une réclamation de la part du conseil juridique d'un client à l'égard de laquelle le Collège vétérinaire a pris position ;
- cinq demandes de soutien concernant des projets ayant des répercussions dans le domaine de la médecine vétérinaire, tous les soutiens demandés ont pu être donnés ;
- trois problèmes de suspicion d'exercice illégal de médecine vétérinaire, ils ont tous pu être réglés;

Un conseil de discipline a siégé en 2018 ;

Deux jugements du Conseil de discipline concernant deux confrères qui ont abouti à une suspension d'exercice de 6 mois assortie d'un sursis intégral respectivement à une suspension d'exercice de 6 mois assortie d'une amende.

❑ Soirée de présentation du code de déontologie du 21 février 2018

Le Collège vétérinaire a organisé une soirée au Château de Bourglinster à laquelle étaient invités tous les médecins-vétérinaires autorisés à exercer la médecine vétérinaire au Luxembourg. La soirée a été honorée par la présence de deux représentants de la FVE : le Dr Rafael Laguens et M Jan Vaarten.

L'objectif de la soirée était de familiariser les consoeurs et confrères avec le nouveau code de déontologie de la profession de médecin-vétérinaire en mettant l'accent de la présentation sur les nouveautés par rapport à l'ancien code de déontologie.

La deuxième partie de la soirée était consacrée à une conférence sur l'éthique vétérinaire tenue par Monsieur le Professeur Marc Vandenheede suivie d'une discussion

La soirée était clôturée par un cocktail dînatoire.

❑ Formation-protection des données

Le Collège vétérinaire et l'AMVL ont organisé le 11 juillet 2018 dans la salle de réunion de l'ASV une formation sur la nouvelle loi relative à la protection des données afin d'aider les médecins vétérinaires à effectuer les adaptations préconisées par cette nouvelle loi. La formation a été assurée par M. Buschmann de la Commission Nationale de la Protection des Données.

❑ **Avenant au Règlement d'ordre intérieur du Collège vétérinaire**

Le 20 novembre 2018, le Collège vétérinaire a procédé à une adaptation de son ROI en signant un avenant intégrant l'article 6bis.

❑ **Site internet**

Le site internet du Collège vétérinaire a été complété et tenu à jour durant l'année 2018.

❑ **Comité national antibiotiques et son groupe de travail**

Le Comité de pilotage a été mis sur pied en 2017 en réponse à l'objectif général du plan gouvernemental de réduction de l'émergence et la de transmission des résistances aux antibiotiques au Luxembourg.

Le Comité de pilotage œuvre à la problématique de l'antibiorésistance, en vue d'une utilisation raisonnée des antibiotiques tant en médecine vétérinaire qu'humaine au Luxembourg.

Le Collège vétérinaire est représenté aussi bien dans le comité national que dans un groupe de travail dans lequel des actions concrètes sont en étude.

❑ **FVE**

Le Collège vétérinaire est devenu membre de la Fédération Européenne des Vétérinaires.

❑ **Réunions organisées par la FVE**

Présentation du Collège vétérinaire à Rome lors de la réunion FVE en vue de son adoption en tant que membre de la FVE.

Participation du Collège vétérinaire au Work Shop « Implementation of One Health in Undergraduate Education » organisé par la FVE à Paris sur le sujet « One health in Undergraduate Education ».

❑ **Elections des membres du Collège vétérinaire**

Conformément à la l'article 6 de la loi du 31 mai 2002 relative au Collège vétérinaire, il a été procédé à la réélection de la moitié des membres du Collège vétérinaire.

❑ Guide d'installation pour médecin vétérinaires

Sur demande du Ministère de la Santé, le Collège vétérinaire a rédigé un document « Guide d'installation pour médecins vétérinaires », leur servant à compléter leur site internet.

❑ Célébration officielle du 200^e anniversaire du Collège médical

Un membre a représenté le Collège vétérinaire lors de la célébration officielle du 200^e anniversaire du Collège médical qui a eu lieu le 21 septembre 2018 au Cercle Cité Municipal, Place d'Armes.

❑ Au cours de l'année 2018 le Collège vétérinaire a autorisé les confrères/consœurs suivants :

Confrères :

Chichery Alexandre
Dengg Josef
Powarnin Alex
Wuidar Claude
Iancu Teodor Aurelian
Zamfir Dragos-Iulian
Volnov Artur

Un confrère n'a pas pu être autorisé.

Consœurs :

Van Duijl Julie
Bajot Julie
Attia Elodie
Kaiser Carina
Lejoncq Myriam
De Gloria Fernandes Susana
Retter Betty
Konsbruck Sophie
Zimmer Maité
Nenicu Anca
Cochez Alicia
Jacobs Cécile
Baillet Maëlle
Digonnet Marie
Graciolli Tomazi Fabiana

Aernout Justine

□ Projets pour 2019

- Plan national Antibiotiques
- Formation continue
- Réorganisation service de garde
- FVE
- Renforcement des relations avec le Collège médical
- Participation aux projets lancés par le Ministère de la santé